
Lundi 26 novembre 2012, 20.00 heures,
grande salle de la Maison Farel, Quai du Haut 12, 2503 Bienne

Présidence: Président Fritz Marthaler
Procès-verbal: Sylvia Treuthardt
Présents: 28 personnes avec droit de vote et 3 sans droit de vote
Excusés: Stefan Affolter, Carmelo Catalfamo, Didier Juillerat, Marcel Laux, Susanne Keller, Roland Perrenoud, Elisabeth Tobler, Sylviane Zulauf-Catalfamo

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25.06.2012**
- 2. Informations concernant le Plan financier 2012 à 2017**
- 3. Budget 2013 et taux de l'impôt ecclésiastique**
- 4. Informations**
- 5. Divers**

L'invitation à l'assemblée a été publiée dans la feuille officielle de Bienne/Evilard les 24 octobre et 21 novembre 2012. Des annonces supplémentaires ont été publiées dans la «Vie Protestante». L'Ordre du jour a en outre été affiché dans les vitrines des maisons de paroisse. Les documents pouvaient être consultés sur le site internet « www.ref-bielbienne.ch ». Simon Fuhrer est nommé scrutateur. Présents: 28 personnes avec droit de vote et 3 personnes sans droit de vote. La majorité absolue est de 15 voix.

Délibérations

Le président Fritz Marthaler salue les présents, les remercie et ouvre la séance avec une courte introduction. La tentative de respecter les directives concernant le budget a demandé de gros efforts. Conscients des objectifs de la Paroisse et de ses organes, tous ont participé en prenant leurs responsabilités. Un chemin pour pérenniser nos offres en les simplifiant un peu doit être trouvé. Notre mission au sein de notre société est essentielle.

La pasteure Kathrin Rehmat fait une courte introduction.

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 25.06.12**
Le procès-verbal est accepté sans remarques.
- 2. Informations concernant le Plan financier 2012 à 2017**
Le Plan financier est construit sur l'hypothèse d'une évolution possible des comptes. Ces dernières années, nous avons constaté que les revenus fiscaux étaient soumis à de

fortes fluctuations. M. Urs Stauffer qui siège à la FIKO peut donner des informations concernant l'évolution pour la Ville de Bienne. Pour 2013, il ne faut en tous les cas pas calculer avec plus de 8 mio de francs d'entrées fiscales.

L'Administrateur central présente les détails du Plan financier. Les chiffres ne sont pas tout-à-fait identiques à ceux du budget 2012. Le déficit 2012 prévu est d'environ 1.5 million de francs. En 2013, le déficit devrait diminuer et ne pas dépasser 700'000.- francs. Des économies supplémentaires sont prévues pour les exercices comptables 2014 à 2017. Les capitaux étrangers sont en augmentation. Une prévision concernant les revenus fiscaux est vraiment très difficile à formuler. La révision de la loi fiscale provoquera forcément une diminution des revenus.

Le Président précise qu'en 2012, nous avons dû rembourser 800'000.- d'impôts encaissés. Dans les comptes 2009, il avait été constitué une réserve de 350'000.- francs car nous avons pu encaisser des recettes supplémentaires de 900'000.- francs.

L'Assemblée de la Paroisse générale prend connaissance du plan financier 2012 à 2017.

3. Budget 2013 et taux de l'impôt ecclésiastique

Le Président évoque les prémices qui ont influencé le budget. En novembre de l'année précédente, en fonction du budget 2012, des réflexions sont faites concernant les directives pour le budget 2013. Ceci a amené la vision d'une économie de 20 % des Biens, services et marchandises et 10% des charges salariales par rapport aux comptes. Au final de nombreuses séances, discussions et réflexions, ces objectifs pour le budget 2013 ont pu être atteints.

L'administrateur central évoque l'évolution des membres de nos paroisses. Fin octobre 2012, la paroisse générale comptait 17'905 membres dont 30 % de romands et 70 % d'alémaniques. La majorité des paroissiens a plus de 50 ans.

Le budget visualise les efforts d'économies dans les secteurs des charges salariales et les biens services et marchandises. Les revenus fiscaux sont planifiés avec 8 mio de francs. Les revenus de la fortune comprennent les loyers, les revenus nets des Fonds et financements spéciaux.

Les charges relatives aux biens, services et marchandises sont budgétisées avec une diminution de 13.8 %. Elles comprennent également les charges d'entretien des immeubles. Le niveau des intérêts est relativement bas. Les amortissements comprennent également des pertes au niveau des revenus fiscaux. Nos subventions pour EPER, CSP, l'Union synodale et des œuvres de la région sont budgétisées avec une diminution de Fr. 40'000.-. Nous prévoyons un excédent de charges de Fr. 774'000.-. Les prévisions par paroisse et pour l'administration centrale montrent que des économies sont faites à tous les niveaux. Les charges sociales qui figurent actuellement encore dans les comptes de la paroisse générale seront, à l'avenir, imputées aux paroisses. Les revenus fiscaux nets 2013 s'élèveront probablement à 7.6 mio de francs. Pour le budget de l'année 2014, nous prévoyons des économies supplémentaires de 10 % pour les charges salariales et les services, biens et marchandises.

Le taux de l'impôt ecclésiastique devrait rester inchangé à 0.23. La Paroisse générale ne prévoit pas d'augmentation prochainement.

Les redevances à l'Union synodale BEJUSO sont fixes en relation avec les revenus fiscaux. Ils nous sont facturés sur la base des revenus fiscaux de l'année précédente. Une influence politique à ce niveau est possible mais rien n'est faisable au niveau des paroisses. La subvention à l'Armée du salut a été diminuée de Fr. 40'000.- à Fr. 20'000.- pour 2013 ; elle sera supprimée en 2014.

Le Président relève que pour la première fois le budget est établi selon les nouvelles structures après les fusions. Cela signifie que plusieurs positions ne sont pas des projections de valeurs passées, mais sont des valeurs estimées. Certains domaines ont été augmentés et d'autres diminués. Les immeubles ont été évalués. Nous avons vérifié les besoins en locaux et étudié les possibilités de locations plus rentables. Le nouveau locataire CSP (Centre social protestant) est maintenant locataire à la Maison Farel. Après les départs normaux de certains collaborateurs, nous devons réfléchir à une forme différente de ces prestations. Tous sont conscients de la mission de notre église et désireux de la poursuivre. Nos offres qu'elles soient de proximité ou non sont à orienter en faveur des membres de nos paroisses. Nous demandons à nos collaboratrices et collaborateurs d'agir, même si ces tâches sont parfois difficiles, en faveur de nos paroissiens. D'un autre côté nous sommes bien obligés de nous satisfaire des moyens dont nous disposons. La Commission des finances a déjà mis le budget 2014 en chantier et étudie les possibilités pour réaliser des économies supplémentaires. Début 2014, un « workshop » sera organisé avec les paroisses pour le budget 2014. Cela provoquera forcément de nombreuses séances. De temps en temps, il faudra aussi prendre de douloureuses décisions. Le Président remercie toutes les instances et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leurs efforts.

L'Assemblée prend connaissance de l'intervention de L. Grossenbacher qui ne comprend pas pourquoi Multimondo reçoit Fr. 15'000.- de l'église alors que les œuvres de la ville ne reçoivent que Fr. 1'000.-. La pastorale relève qu'un groupe de travail aide les nécessiteux et leurs institutions.

C. Grupp rappelle que l'Assemblée peut faire des propositions et qu'il est sans autre possible de modifier les chiffres du budget.

Le budget 2013, avec un taux de l'impôt ecclésiastique inchangé de 0.23, est accepté par 26 voix et une abstention.

4. Informations

Geneviève Widmer, la Présidente de la Paroisse française, relève qu'un collaborateur n'a pas été remplacé. Le volume de travail reste le même mais doit être maîtrisé avec moins de ressources. Le Conseil de paroisse manque de membres et a des postes vacants. Le travail de neuf membres doit actuellement être assumé par seulement quatre personnes. La présidente remercie tous les collaborateurs et les autorités pour leur grand engagement.

Christoph Grupp, Président de paroisse alémanique, constate que chez eux, les processus ont suivi un chemin semblable à ceux vécus dans la Paroisse française. Il s'étonne toujours du grand nombre d'offres que nous nous efforçons jour après jour et semaine après semaine

de mettre en œuvre pour nos paroissiens. Par le passé, nous pouvions faire ceci avec générosité. Nous pouvions alors reprendre des projets auxquels la ville avait renoncé. Ceci sera plus difficile à l'avenir. La paroisse alémanique essaye de maintenir le plus de projets possibles avec toujours moins de personnel et de moyens. Cela ne s'avère pas toujours ni bon, ni facile et a provoqué certaines démissions.

Le Président lance un appel pour que les paroissiens participent à la vie de la paroisse. C'est le seul moyen d'être aussi à l'avenir une église capable de fixer des priorités. Participez à notre église et prenez contact si vous n'êtes pas d'accord avec l'une ou l'autre de nos activités.

La Présidente de la Paroisse générale, Doris Amsler-Thalmann, relève que pendant les années riches, les immeubles ont été négligés. Nous devons maintenant très rapidement décider de quels immeubles nous avons encore besoin et avoir le courage de nous séparer de certains bâtiments.

La Présidente remercie ceux qui s'engagent pour les paroisses et souhaite une heureuse période de l'Avent.

La pasteure Marie-Laure Krafft Golay entre dans sa 15ème année de service de la paroisse et constate avec joie que ces dernières années, le dialogue entre les paroisses alémaniques et francophones s'est bien amélioré.

5. Divers

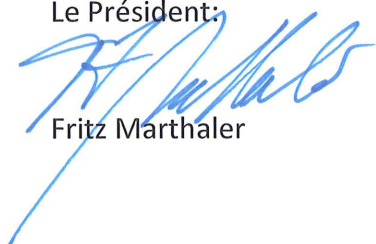
Le Président remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à la préparation et à la réalisation de l'Assemblée de ce soir ainsi que tous les collaborateurs qui dans les paroisses s'engagent fortement et ont accepté la réalisation des fusions des paroisses et ont, pour le bien de la Paroisse générale, accepté beaucoup de tâches supplémentaires hors cahier des charges.

C'est avec ses meilleurs vœux pour ces jours de l'Avent que le Président clos l'assemblée.

Fin de l'Assemblée: 21.20 h.

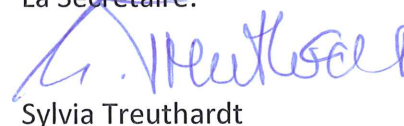
Pour l'Assemblée de la paroisse générale

Le Président:



Fritz Marthaler

La Secrétaire:



Sylvia Treuthardt